



Commission permanente de Contrôle linguistique
rue Montagne du Parc 4 – 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 4 mai 2021

[...]

[...]

Objet : plainte relative à une affiche en français dans la maison de repos « Roger Decamps »

Monsieur le Président,

En sa séance du 23 avril 2021, la Commission permanente de Contrôle linguistique (CPCL), siégeant sections réunies, a examiné une plainte relative au fait qu'une affiche unilingue en français avec la mention « Pas de masque, pas de visite » a été apposée sur la porte de la maison de repos [...].

Dans votre lettre du 3 février 2021, vous avez communiqué ce qui suit à la CPCL :
(traduction)

« (...) Cette lettre nous a fortement étonné car, de manière générale, tous les messages, lettres, notes de service et autres moyens de communication à l'attention des résidents, du personnel et des familles, sont toujours bilingues. De plus, après vérification auprès du responsable de la maison de soins (voir photos jointes), les affiches sont clairement bilingues.

Cependant, le bâtiment qui abrite la maison de repos « [...] » est très vaste et complexe, il est donc possible que certaines affiches aient échappé à notre attention.

Nous avons donc demandé à la direction de refaire le tour du bâtiment et de s'assurer que tout est bien en ordre. (...) »

*
* *

Conformément à l'article 18 des lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées par arrêté royal le 18 juillet 1966 (LLC), les services locaux établis dans Bruxelles-Capitale rédigent en français et en néerlandais les avis, les communications et les formulaires destinés au public.

Les affiches doivent dès lors être établies tant en français qu'en néerlandais.

Sur les photos qui ont été transmises à la CPCL, toutes les communications sont établies dans les deux langues.

La plainte est considérée comme étant recevable mais non fondée.

Copie du présent avis est notifiée au plaignant.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Président,

E. VANDENBOSSCHE